



Les Nouvelles de LOURMAIS

Numéro : 1

Octobre-Novembre-Décembre 2020

Le mot du Maire

C'est dans un contexte très particulier que le nouveau conseil a été mis en place le 28 mai 2020. Je tiens à saluer et remercier toutes les Lourmaisiennes et tous les Lourmaisiers qui se sont déplacés aux urnes et ont exprimés leur choix démocratique, quel qu'il soit et de la confiance qu'ils ont apportée à la nouvelle équipe municipale.

Je remercie mon équipe qui m'a soutenu lors de la campagne électorale et qui maintenant œuvre à mes côtés. Nous mettrons toute notre énergie pour dynamiser notre commune et qu'elle puisse se développer harmonieusement en respectant les projets que nous avons présentés lors de notre campagne.

J'ai le sentiment que dans cette élection, les citoyens de LOURMAIS souhaitent une équipe qui leur apporte du changement dans la gestion de la commune.

Cet espoir de changement qui nous est demandé nous donne, plus que tout, une très grande responsabilité et nous mettrons tout en place pour être à la hauteur de ces attentes.

Bien sûr, nous le serons d'abord en respectant nos engagements.

Le contexte de la pandémie a décidé que nous ne pouvons pas nous rencontrer avant un certain temps vu que nous devons respecter la distanciation et le nombre de personnes et j'en suis fort désolé.

Malgré tout j'espère vivement avoir le plaisir de vous recevoir dans notre mairie le plus vite possible.

J'espère que vous allez bien malgré cette crise qui nous impacte dans notre vie quotidienne. Malheureusement cette crise sanitaire n'est pas terminée et nous devons tous rester vigilants afin d'éviter un nouvel épisode de confinement.

Surtout prenez bien soin de vous et de votre famille.

François BORDIN
Maire de LOURMAIS

COVID-19 (petit rappel)

Le covid-19 (coronavirus) circule sur notre territoire. Il est impératif de redoubler de vigilance. Conservons les gestes barrières pour nous protéger et protéger ceux qui nous entourent.

L'ensemble des habitants doit avoir une responsabilité et une solidarité citoyenne envers les personnes les plus fragiles (diabète, troubles cardiaques, respiratoires.....) les personnes âgées.

- Lavez-vous très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez, la bouche, le visage
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades
- Respectez une distance d'un mètre
- Portez un masque dans tous les lieux où son port est rendu obligatoire et le plus possible au-delà
- Lavez régulièrement les poignées de porte, la salle de bain, le téléphone....
- Ne partagez pas les objets non lavés (gants et serviette de toilette, couverts, assiettes, téléphone....)
- Rassemblements sur la voie et les lieux publics limités à 10 personnes

Les mesures de distanciation sociale et ces gestes barrières sont très importants et doivent nous faire réfléchir à nos habitudes de vie.

Coordonnées

✉ 6 rue des Potiers
35270 Lourmais
☎ 02 99 73 41 34
Mairie@lourmais.fr
<https://lourmais.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Vendredi
De 15h00 à 17 h 00
Mardi et Jeudi
De 9h00 à 11h00

SMICTOM

Collecte des ordures Ménagères

Le soir 20h00
Mercredis 21, 28 octobre,
4, 12, 18, 25 novembre,
2, 9, 16, 23, 30 décembre 2020

Collecte des sacs jaunes

(le soir 20 h00)
Lundis 19 octobre,
2, 16, 30 novembre,
14, 28 décembre 2020

Il est important de présenter vos sacs jaunes et bacs à ordures ménagères la veille au soir.
Lorsque ceux-ci n'ont pas été collectés, merci de ne pas les laisser sur la voie publique

Evènements à venir

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 novembre
Jeudi 17 décembre

INFORMATIONS MUNICIPALES

Divagation des chiens

La municipalité rappelle qu'il est interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître. Pour des raisons de sécurité, tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse et être porteur d'un collier sur lequel sont gravés le nom et l'adresse du propriétaire.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Suite aux dernières élections municipales, le nouveau conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale se compose comme suit :

Elus :

Monsieur François BORDIN, Président
Madame Laurence ROGER-PICHON
Madame Marie-Christine BLAIRE
Madame Odile BLAIRE-HUBERT
Madame Delphine CHEVILLARD

Membres :

Madame Marthe VUILLON
Madame Marie-Thérèse BLAIRE
Madame Yolande GAUTIER
Madame Jocelyne SOUQUET

En raison de la crise sanitaire, le repas annuel de nos aînés n'aura pas lieu cette année. Le Conseil d'administration du CCAS va donc procéder à la distribution de colis pour chacun d'entre eux.

Ces colis seront préparés par le Bistrot Gourmand de Lourmais.

Zone de Loisirs : Début des travaux pour la pose des jeux

Une réflexion est actuellement menée pour l'aménagement de la zone de loisirs qui consiste au fait de couvrir 2 terrains de boules, agrandir le local du comité des fêtes, réfection du parking.....

Les jeux (panneaux de basket, table de Ping Pong, buts de foot) seront installés courant Octobre.

Aménagement sécurisation du centre bourg

La municipalité a procédé à des travaux de sécurisation du centre bourg, de la mairie à la place des Charrons, qui consistent : à la création d'une zone 30 km/h, sécurisation du commerce et de sa terrasse, abaissement des trottoirs pour le passage d'engins agricoles, mise en place de panneaux « Stop », de panneaux entrée et sortie de zone, marquage au sol, plot réfléchissant amovible dans le virage.

Le coût de cette opération s'élève à 15 300 € TTC.

Vélo électrique

Le vélo électrique mis à disposition a été restitué à la Communauté de Commune vu la très faible utilisation depuis 2018.

Mise en réseau des Bibliothèques

En raison d'une très faible inscription depuis la mise à disposition en 2019, la commune a sollicité Monsieur le Président de la Communauté de communes Bretagne Romantique afin de restituer le poste informatique de mise en réseau des bibliothèques. La commune s'était engagée sur 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021 pour un montant de 696.00 €/an.

La commission culture de la Communauté de communes Bretagne Romantique dans sa réunion du 8 octobre 2020, a acté la restitution du poste informatique de la commune de Lourmais à compter du 14 Octobre 2020.

La commune ne sera donc pas facturée pour l'année 2020 et 2021.

Défense Incendie

Lors du précédent mandat, la municipalité a mandaté la SAUR afin d'établir un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.

La SAUR a remis son résultat le vendredi 3 juillet 2020.

Il en résulte que la commune doit assurer la sécurité incendie sur les villages de La Fachelière, la Barre, la Margotais, la Saintiolais, et compléter celle-ci sur la rue des Tisserands, rue des Tanneurs et rue des Potiers, le débit des PI actuels étant insuffisants.

La municipalité est actuellement en cours de réflexion sur ce dossier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé lors de notre prochaine lettre d'information.

Associations

Vu le contexte sanitaire, toutes les manifestations, concernant le monde associatif, ont été annulées. Nous souhaitons avoir la chance de pouvoir nous retrouver le plus vite possible, on ne vous oublie pas.

Aide au Bistrot Gourmand

Suite à la période de confinement qui a apporté nombre de difficultés à notre commerce, la municipalité est heureuse d'apporter son aide au « Bistrot Gourmand » par le paiement de son loyer, à partir du mois d'octobre, sur une période de 6 mois renouvelable pour 6 mois, si son bilan est négatif. Ce loyer sera directement versé au bailleur.

En espérant que la crise sanitaire n'est pas de nouvel impact sur la pérennité de notre commerce.

L'ensemble des élus a œuvré pour la sauvegarde de son commerce, un travail qui n'a pas été simple, mais réussi, avec l'aide, apporter à Mr le Maire, de la Sénatrice Françoise GATEL et de la CCBR.

INFORMATIONS DIVERSES



Déchèteries : passage en horaires d'hiver à partir du 1er novembre 2020

A partir du 1er novembre (et jusqu'au 31 mars), les sept déchèteries gérées par le SMICTOM VALCOBREIZH passeront en horaires d'hiver et fermeront donc à 17h au lieu de 18h.

Combours : fermé pour travaux jusqu'au printemps 2021

Tinténiac : Lundi : 14h-18h

Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Le repair café est de retour

Après un long arrêt, suite au confinement, le repair café de la région de Combourg va reprendre son activité, dans un premier temps, **chaque troisième samedi du mois**, la situation pouvant évoluer au gré des décisions nationales et préfectorales...

La réouverture est donc prévue le **19 octobre 2020 : 14h00-16h30**

Grande nouveauté de cette nouvelle année, c'est la commune de **LOURMAIS** qui nous accueille chaleureusement dans sa salle municipale.

La mairie met à notre disposition sa salle des fêtes qui répond parfaitement aux règles sanitaires à respecter. Un grand merci pour cette belle initiative qui encourage le maintien de la vie associative.

Le repair café ouvrira donc les portes à 14 h00 et accueillera les personnes qui ont des appareils à réparer en laissant rentrer 4 personnes à la fois au maximum (toujours pour le respect des règles sanitaires) avec renouvellement dès qu'un objet est réparé.

Nous rappelons que vous pouvez apporter vos appareils (un seul) électro-ménagers, vêtements, petits meubles en bois, bicyclettes etc...

Un maximum est fait pour limiter la mise au rebut et prolonger la vie de vos appareils.



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).